



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2022 à 18h30

Présents : G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / M-J JACQUIER / S. GODRIE / L. NAISSANT / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / Y. RHODDE / G. ROBERT / S. VANDEWEEGHE / JJ. VIGOT

Absent excusé : J. MORÉ

Procurateur : J. MORE (proc. G. ROBERT)

Secrétaire : M-J JACQUIER

Conseiller suppléant présent : P. BATON

Le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, soit 15 voix, approuvent à l'unanimité.

1 Dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2023

Il est rappelé qu'en vertu de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales « jusqu'à l'adoption du Budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du Budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

En vertu de cet article, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de lui donner l'autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement pour les montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

➤ Chapitre D16, Compte D165 : Dépôt et Cautionnement

Budget : 1100€/4 = 275€

165	Dépôts et caution	caution maison éclusière + cabinet médical
-----	-------------------	--

➤ Chapitre D20 : Immobilisations incorporelles

Budget : 118040€/4 = 29510€

20	Immobilisation incorporelles	
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	Révision PLU
2031	Frais d'études	Études économique de la CCI
204172	Bâtiments et installations	Enfouissement des réseaux rue du bois 1er phase (72 000 €), poteaux lumineux passage piéton (SICECO 3 407,35 €)
2051	Concessions et droits similaires	Création site bibliothèque (3 200 €)

➤ Chapitre D21 : Immobilisations Corporelles

Budget : 415764,72€/4 = 103941,18€

21	Immobilisations corporelles	
212	Agencements et aménagements de terrains	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	ARBRE CITYSTADE
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	JEUX FITNESS
213	Constructions	
21311	Hôtel de ville	MO et travaux mairie
21312	Bâtiments scolaires	Tableau numérique école (environ 7 000 €), toiture école (54 323,34 €)
21318	Autres bâtiments publics	Toiture et fenêtre SP
2132	Immeubles de rapport	MO et travaux logement marché
2135	Installation, général, agencements et aménagements des constructions	
215	Installations, matériels et outillages techniques	
2152	Installations de voirie	Aménagement RD968 phase 3 (167 760 €), signalétique (20 424 €)
21534	Réseaux d'électrification	Raccordement électrique (ENEDIS)
21568	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civil	blocs de secours, extincteurs
21578	Autres matériel et outillage de voirie	matériels pro
2158	Autres installations de matériels	gouttières barnums
218	Autres Immobilisations corporelles	
2183	Matériel de bureau	matériels informatique
2184	Mobilier	meubles
2188	Autres immobilisations corporelles	livres bibliothèque (2270 €), décors de Noël, divers

➤ Chapitre D23 : Immobilisations en cours

Budget : 100 000€/4 = 25 000€

23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313	Constructions	Travaux clinique vétérinaire et salon de coiffure

TOTAL Dépenses d'Investissement avant vote du Budget : 158726.16€

Dépenses d'Investissement avant vote du Budget

BUDGET MSP

➤ Chapitre D21 Article/compte 23 : Travaux en cours

Budget : 227598.76^e/4 = 56899.69€

21	Immobilisations		0,00
211	Terrains	24 694,39	
215	Installations		
218	Autres immo. corporelles		
23	Travaux en cours	2 015 971,75	227 598,76

TOTAL Dépenses d'Investissement avant vote du Budget : 56899.69€

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, soit 15 voix, approuvent à l'unanimité.

2 Décisions modificatives 4 et 5 au budget principal et budget annexe « Maison de Santé »

Le Maire informe l'assemblée qu'une avance financière doit être faite du budget principal au budget annexe de la « Maison de Santé » afin d'équilibrer la partie en investissement et permettre le paiement des situations relatives aux travaux de la MSP. L'avance s'élève à 50000 euros. Ces avances touchent des problèmes de trésorerie. En effet, la question n'est pas d'ordre budgétaire mais bien de trésorerie et reflète les délais de versements des subventions.

Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à l'exécution de décisions modificatives 3 et 4, sur le budget communal et le budget annexe « Maison de santé », afin de générer cette avance.

Sachant que le budget principal en investissement faisait apparaître un excédent de 90 000 euros, il propose les modifications suivantes :

Dépenses d'investissement de 50000€ au budget principal afin d'équilibrer le budget annexe de la « Maison de Santé » :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
276348 (27) : Autres communes	50 000,00		
	50 000,00		
Total Dépenses	50 000,00	Total Recettes	

Puis recettes d'investissement de 50000€ au budget annexe de la Maison de Santé afin de l'équilibrer :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		168748 (16) : Autres communes	50 000,00
			50 000,00
Total Dépenses		Total Recettes	50 000,00

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, soit 15 voix, approuvent à l'unanimité.

3 Retours sur les inaugurations de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Monsieur le Maire rappelle que les inaugurations de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle ont eu lieu les 16 et 17 décembre 2022.

L'inauguration de la « Maison de Santé » s'est faite en deux temps.

Un temps politique qui a eu lieu le 16 décembre 2022 sur invitation avec de nombreuses personnalités politiques dont surtout la présence de M. Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention et du Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté. Monsieur le Maire précise qu'il n'a été informé de cette visite que quelques jours auparavant et que la préparation et la visite ministérielle ont été des expériences très riches et inoubliables. Cette visite ministérielle est une reconnaissance pour notre village et pour le projet réalisé. C'est une mise en lumière de notre village et de la « Maison de Santé » qui ancre la santé et la prévention sur notre territoire.

Une deuxième inauguration « citoyenne » s'est déroulée le lendemain, le 17 décembre 2022. Beaucoup de citoyens étaient présents et ont pu visiter la Maison de Santé en présence de professionnels de santé. Les citoyens ont fait part de leur très grande satisfaction de voir cette structure sur notre territoire, facilitant ainsi la prise en charge alors même que des territoires sont dépourvus de tout acteur de la santé.

Monsieur le Maire tient à remercier tous les acteurs administratifs et les conseillers municipaux pour leur investissement à la réussite du projet et des inaugurations.

4 Points divers

Conseil Municipal des Jeunes

Madame Sophie Godrie, Conseillère Municipale fait part de la prospection et du recrutement en cours concernant le CMJ. Une visite aux élèves des classes de CM1-CM2 et CE2-CM1 a été organisée afin de présenter le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. Plusieurs jeunes se sont portés candidats et montrés ainsi leur intérêt pour le CMJ.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire fait part de l'organisation des « Vœux du Maire » le vendredi 6 Janvier 2023 à la salle polyvalente. Toute l'équipe est invitée à se rendre disponible afin d'installer la salle polyvalente le vendredi à partir de 17h.

Boulangerie

Monsieur le Maire fait part d'informations concernant la Boulangerie de la commune. En effet, celle-ci est en vente depuis quelques temps et un repreneur s'est fait connaître. Comme prévu, le maire propose d'accompagner la reprise de la boulangerie. De plus amples informations seront données si l'opération venait à se concrétiser.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'accompagnement proposé par le maire.

Information changement de trésorerie

Monsieur Sébastien BONIN, 3^{ème} Adjoint, procède à un rapide bilan financier suite à la fin d'année budgétaire en cours et annonce la fermeture définitive de la trésorerie de Genlis, qui gère la totalité des communes de la Plaine Dijonnaise. A compter du 1^{er} janvier 2023, c'est la trésorerie d'Auxonne qui reprendra cette gestion.

Travaux en cours sur la commune

M. Jean-Jacques VIGOT, 1er Adjoint, fait part des divers travaux en cours sur la commune. Le réaménagement de la RD968 est terminé.

La réfection du toit de l'école s'est déroulée en décembre.

Retour sur l'organisation du « Repas des Aînés »

Mme Karine CHEDAL, 2^{ème} Adjointe, fait part de l'organisation du « Repas des Aînés » qui a eu lieu le dimanche 27 novembre 2022 à midi, à la salle polyvalente. Ce repas a été offert aux personnes ayant au minimum 70 ans cette année.

Une animation musicale est venue compléter ce repas festif.

Les inscriptions ont été un succès cette année, comptant 79 participants. Les personnes qui n'ont pu assister à ce repas pour raison de santé se sont vu attribuer un bon d'achat valable au magasin Atac à Aiserey d'une valeur de 25€ pour une personne seule et 35€ pour un couple.

La séance est levée à 21h00

Vu par nous, Gilles BRACHOTTE, Maire de la Commune de THOREY EN PLAINE, pour être affiché le 20 Décembre 2022 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

À THOREY EN PLAINE, le 20 Décembre 2022



Gilles Brachotte